

Démasculiniser la langue française : un consensus à construire

Paru dans Quinzaines n°1222, janvier 2020

Structurellement capable, avec son genre féminin et son genre masculin, de parler également des femmes et des hommes (il ne sera pas question ici de la nomination des objets, qui est arbitraire), la langue française porte de longue date les stigmates d'une domination de l'un sur l'autre.

Due à l'emprise séculaire des lettrés sur la parole publique, cette domination a été délibérément renforcée depuis le XVII^e siècle, notamment sous l'influence de l'Académie française. Mais alors que nombre de ces infléchissements sont artificiels, et nocifs dans une société qui proclame désormais sa volonté d'égalité, la réflexion sur le rôle du langage dans le formatage de nos esprits et sur nos marges de manœuvre en ce domaine peine à progresser. Quand elle ne provoque pas des levées de boucliers.

Nombre d'articles savants illustrent la cécité envers le sujet, y compris lorsqu'ils portent sur les relations entre le langage et le pouvoir. Ainsi, dans « Penser la langue en politique »¹, Denis Giesmar dénonce le présupposé selon lequel « la langue est un support neutre de la pensée ». Mais la domination du masculin sur le féminin dans sa propre langue lui est si naturelle que le phénomène n'est pas repéré. Et si le mot *femme* lui vient (une fois) à l'esprit, c'est pour faire une plaisanterie.

C'est toutefois surtout l'agressivité qui, lorsque le sujet est mis en lumière, témoigne de la difficulté à y réfléchir, voire à admettre qu'il existe. Que des spécialistes l'attestent, comme ce fut le cas de la linguiste Marina Yaguello, qui remporta un beau succès en 1978 avec *Les Mots et les femmes*, passe encore. Mais lorsqu'il est question de changer véritablement quelque chose, la fin du monde semble arriver pour beaucoup de gens – en tout cas pour ceux qui ont voix au chapitre.

En février 1984, la création par Yvette Roudy de la *Commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes* et la nomination à sa tête de Benoite Groult, qui se disait *écrivaine*, a valu aux deux femmes des mois de commentaires rageurs, diversement assaisonnés de ricanements, de grossièretés et de doctes « mecsplifications », comme on dit aujourd'hui, généralement assénées par des hommes dépourvus de toute compétence en la matière². Dont les Académiciens, en phalange ou en francs tireurs. « En français, la marque du féminin ne sert qu'accessoirement à rendre la distinction entre mâle et femelle », stipulait sérieusement la Déclaration du 14 juin. « *Femme professeur, femme médecin* suffisent, quand il y a vraiment lieu de préciser, ce qui est rare. Et ces expressions sont aussi bien formées qu'*homme*

1 *Cahiers de psychologie politique* n°6, 2005.

2 « Au secours, voilà la clitocratie » s'écriait Jean Dutourd en Une de *France-Soir* le 20 mars ; « des précieuses ridicules », estimait Brunot Frappat dans *Le Monde* du 28 avril.

grenouille ou *danseuse étoile* », osait pour sa part Georges Dumézil dans *Le Nouvel Observateur* du 7 septembre. La *Circulaire relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* (11 mars 1986), aboutissement des travaux de la *Commission*, ne fit pour sa part aucun bruit, car son signataire, Laurent Fabius, s'apprêtait à laisser son poste, la droite ayant gagné les élections.

En 1997, la campagne en faveur de la parité qui battait son plein depuis déjà quatre ans se traduisit par l'arrivée à l'Assemblée nationale de plus de 10% de femmes (jusqu'alors elles n'avaient pas dépassé les 6), et au gouvernement de cinq ministres de plein exercice (autre première). Ces femmes ayant exigé d'être nommées *Mme la ministre*, le secrétaire perpétuel Maurice Druon renoua avec les fines plaisanteries : « Elles sont étranges, ces dames ! Elles gémissent ou glapissent, à longueur de législature, qu'elles sont insuffisamment représentées dans la vie publique, [...] elles se plaignent de n'être pas traitées à l'égal des hommes. Or, dès qu'elles le sont, les voilà qui exigent de se faire reconnaître une différence. Qui donc a dit qu'elles n'étaient pas des plus douées pour la logique ? » (*Le Figaro*, 15 juillet). Cependant Jacques Chirac lui-même reconnut en décembre le bienfondé de la demande. « L'Académie veut laisser les ministres au masculin ! » clamèrent aussitôt les quatre plus hauts dignitaires du Quai Conti (*Le Figaro*, 9 janv. 1998). Ce qui n'empêcha pas le pouvoir d'émettre le 6 mars une circulaire confortant la première, ni l'Assemblée de changer son règlement le 14 mai, après que quelques « étranges dames » eurent affronté le taureau furieux : « "Madame la ministre" répond à l'Académie » (Ségolène Royal, *Libération* du 9 janv.), « L'Académie ressuscite Tartuffe ! » (Yvette Roudy, *Le Figaro littéraire* du 22). Alain Peyrefitte eut beau s'égosiller « M. Le Président [du Sénat], je proteste ! » (*Le Figaro*, 7 juillet), c'est l'époque où la France fut dotée du premier « guide d'aide à la féminisation des noms », *Femme, j'écris ton nom*, vite traité d'« ouvrage comique » par Druon et mis sur le compte du « quintette de dames auxquelles [Jospin] avait accordé un maroquin » (*Le Figaro*, 7-8 août).

Depuis cette date, aucune polémique n'a eu pour origine une action gouvernementale – pour la bonne raison qu'il n'y en a pas eu, à part la circulaire Fillon relative à la « Suppression des termes *mademoiselle*, *nom de jeune fille*, *nom patronymique*, *nom d'épouse* et *nom d'époux* des formulaires et correspondances des administrations » (21 février 2012). Serait-ce parce qu'elle était signée d'un Premier ministre de droite ? Parce qu'elle faisait semblant de viser les hommes aussi, en proposant de mettre aux oubliettes l'expression « nom d'époux » – que personne n'a jamais dû voir écrite sur un formulaire ? Toujours est-il qu'elle n'a suscité que des ronchonnements.

Deux nouvelles échauffourées ont néanmoins prouvé que la hache de guerre n'est pas enterrée, et que la contestation des pouvoirs du masculin donne toujours à certains l'envie de monter sur les barricades.

En octobre 2014, un député UMP (Julien Aubert) ayant donné du « Mme le président » à une députée PS (Sandrine Mazetier), et déclaré qu'il préférerait être sanctionné que de respecter le règlement de l'Assemblée, il écopa effectivement d'une retenue sur ses indemnités. Cent quarante députés de son camp volèrent alors à son secours, emmenés par François Fillon et Henri Guaino. Exigeant la levée de la sanction, ils soulignaient « l'effroyable sonorité » de quelques nouveaux mots comme *procureure*, *rapporteure*, *défenseure*, *professeure*, et dénonçaient le « martyre que fait subir aux Français l'idéologie de la féminisation à outrance des

fonctions, si étrangère à l'une des plus belles langues du monde, forgée par mille ans de civilisation et de culture » (*Lefigaro.fr*, 10 sept.). Pourtant, les mots incriminés « sonnent » exactement comme les masculins correspondants ; on peut même supputer que c'est la raison de leur (relatif) succès. Pourtant, des milliers de textes attestent que les francophones n'ont longtemps utilisé que des noms féminins pour parler des femmes – y compris bien après le surgissement des condamnations académiciennes. Pourtant, Littré consacre une entrée à *présidente* : « Celle qui préside ». Et quelques heures de recherche supplémentaires confirment qu'*ambassadrice, autrice, chevalière, écrivaine, officière, professeuse, proviseuse...* ont également des milliers d'heures de vol.

Quant à la polémique de l'automne 2017, elle n'a pas porté sur le vocabulaire, mais sur « l'écriture inclusive ». La virulence avec laquelle des sites d'extrême droite, vite relayés par des journaux conservateurs, ont dénoncé la présence de points médians dans un manuel du primaire a laissé croire que ladite écriture se résumait à ce nouveau type d'abréviation, et que la fin du monde n'était pas loin – la langue française se trouvant dès lors en état de « péril mortel » selon l'Académie.

En réalité, ce signe connu dans d'autres langues et qui s'est progressivement substitué aux parenthèses ou traits d'union expérimentés depuis trois décennies ne sert que si l'on veut écrire plus vite, ou en prenant moins d'espace, les doublets que le Général de Gaulle a remis à l'honneur avec son « Françaises, Français ! », et que les politiques ont peu à peu adoptés : vu que les femmes votent, mieux vaut leur parler aussi ! Ces doublets eux-mêmes ne sont qu'un des volets du langage égalitaire, les autres étant le recours systématique aux noms féminins pour parler des femmes ; l'oubli du masculin prétendument générique, dont de nombreux travaux de psycholinguistique ont montré qu'il ne l'est pas ; l'oubli de *l'homme* quand on veut parler de *l'humain* ; et celui de la fameuse règle d'accord au masculin « qui l'emporte », elle aussi née avec l'Académie, au profit de ces accords de proximité ou de logique qu'ont si longtemps utilisés nos ancêtres, y compris nos « meilleurs écrivains ».

On sait que cette « bataille » a débouché, le 21 novembre 2017, sur une circulaire d'Édouard Philippe interdisant les abréviations dans le *Journal officiel* (où l'on se demande bien ce qu'elles feraient, la place n'étant pas mesurée), tout en confortant les textes réglementaires de 1986 et 1998 quant à la nécessité de nommer les femmes au féminin. On a moins remarqué qu'il en avait profité pour affirmer que « le masculin est une forme neutre qu'il convient d'utiliser pour les termes susceptibles de s'appliquer aussi bien aux femmes qu'aux hommes ». Ce qui n'a aucun sens d'un point de vue linguistique (aucun nom n'est neutre, en français, et le genre n'est pas une question de forme), mais repousse à plus tard le temps où il faudra admettre que cet usage n'est qu'un legs d'une société machiste.

De la même façon, en reconnaissant dans son rapport du 28 février 2019 que les activités les plus prestigieuses peuvent se dire au féminin, l'Académie a « oublié » de préciser qu'elle s'était jusque là trompée en défendant le contraire, et que d'ailleurs elle n'a fait que céder à la pression du pouvoir (initiée en avril 2017 par une lettre du président de la Cour de Cassation, et renouvelée après l'affaire du « péril mortel »). Elle n'a pas oublié, en revanche, d'appeler discrètement à la poursuite de la résistance. D'où la sortie du bois de quelques nouveaux ennemis de l'écriture égalitaire, voire de la « *féminisation et autres stratégies militantes de la bien-pensance* », pour reprendre le titre du pamphlet de l'un d'eux.

Que la bataille soit perdue ne fait pas de doute, pour autant que l'égalité réelle progresse, car c'est elle qui entraîne la démasculinisation de la langue. Mais est-on bien d'accord pour que l'égalité progresse ? L'hostilité que suscitent les maigres avancées en matière de langue laisse penser que le consensus autour de cet objectif est encore bien superficiel.

Éliane Viennot